

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-sept, le 15 mars à 18h30, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 6 mars 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à la salle des fêtes de La Courtine.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

Mme Maryse Badia qui a donné pouvoir à M. Tony Cornelissen,
M. Jean-Paul Bourg qui a donné pouvoir à Mme Martine Leclerc,
M. Daniel Escurat qui a donné pouvoir à Alain Fonfrede,
M. Baptiste Galland qui a donné pouvoir à André Alanore,
M. Robert Gantheil qui a donné pouvoir à Jean Valade,
Mme Fabienne Garnerin qui a donné pouvoir à Véronique Bénazet,
Mme Annie Gonzalez qui a donné pouvoir à Mme Nathalie Delcouderc-Juillard,
M. Dominique Guillaume qui a donné pouvoir à M. Jean-Marc Taudin,
Mme Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mme Marilou Padilla Ratelade,
Mme Martine Pannetier qui a donné pouvoir à Christophe Arfeuillère,
M. Philippe Pelat qui a donné pouvoir à Michel Pesteil,
M. Serge Peyraud qui a donné pouvoir à Philippe Roche,
M. Daniel Poigneau qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Guitard,
M. Marc Ranvier qui a donné pouvoir à Mady Junisson,
M. François Ratelade qui a donné pouvoir à Pascal Montigny,
M. Jean-Claude Sangoï qui a donné pouvoir à Xavier Gruat,
M. Michel Saugeras qui a donné pouvoir à Jean-Pierre Saugeras,
Mme Valérie Sérrurier qui a donné pouvoir à Eric Cheminade,

M. Eric Bossaert, excusé (non représenté),
M. Michel Bourzar, excusé (non représenté),
M. Robert Bredèche, excusé (non représenté),
Mme Michèle Chastagner, excusée (non représentée),
M. Daniel Caraminot, excusé (représenté),
Mme Christine Da Fonseca, excusée (non représentée),
Mme Sandra Délibit, excusée (non représentée),
Mme Catherine Durand, excusée (non représentée),
M. Michel Lefort-Lary, excusé (représenté),
M. Jean-François Loge, excusé (non représenté),
Mme Cécile Martin, excusée (non représentée),
Mme Christiane Monteil qui a donné pouvoir à M. Pierre Chevalier,
M. Gérard Moratille, excusé (représenté),
M. Didier Pénéloùx, excusé (représenté),
M. Joël Pradel, excusé (représenté),
M. Bernard Rouge, excusé (non représenté),
Mme Nelly Simandoux, excusée (représentée).

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture

À Ussel, le 22/03/17

Le président,

M. Tony Cornelissen est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 74 // pouvoir(s) = 19 // votants = 93

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017

Conformément aux dispositions applicables aux EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, le conseil communautaire doit tenir un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant la présentation et le vote du budget.

Ainsi, le président présente au conseil communautaire :

- 1) les bilans financiers des anciennes communautés de communes de l'année 2016
- 2) les principales perspectives d'évolution pour l'année 2017
- 3) les principales orientations budgétaires pour l'année 2017

Après en avoir débattu, le conseil communautaire donne acte au président du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2017.

Pour extrait conforme,
À Ussel, le 15 mars 2017
Le président,
Pierre Chevalier

